



Le 20 avril 2026

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 15 avril 2026, le règlement 357-2026 concernant le fonctionnement du Comité culturel de la MRC du Haut-Saint-Laurent, abrogeant le règlement n° 153-2001, a été adopté.

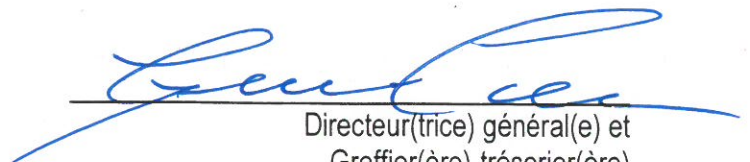
DONNÉ À HUNTINGDON, 20 avril 2026

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Franklin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8h 00 et 16h 00 le 27^e jour de avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27^e jour de avril 2026.


Directeur(trice) général(e) et
Greffier(ère)-trésorier(ère)